SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

EXTRAIT N° 1
DE LA
PLAQUETTE REVENDICATIVE

RAPPEL : Depuis le 17 novembre, vous avez la possibilité de consulter sur votre espace électeur les professions de foi ainsi que les candidatures, accompagnées du matériel de vote.

1. CONDITIONS DE TRAVAIL & SÉCURITÉ

N°	REVENDICATIONS	POURQUOI ?
1	**Déplafonnement du 1/5e Décloisonnement du 1/4e à 8 ans**	Reconnaître la pénibilité du métier et l'allongement des carrières : surpopulation, stress, heures supplémentaires et horaires décalés affectent la santé et la vie familiale.
2	**Binômage, Ilotage, Equipes mobiles obligatoire : deux agents titulaires**	Face à la dangerosité des profils et à la surpopulation, imposer le binômage dans les coursives pour sécuriser les personnels et leurs interventions.
3	**Éloignement des agresseurs et fichier d'alertes commun**	Après la sanction disciplinaire, transférer les agresseurs vers un établissement éloigné, sans limitation de durée. Créer un fichier d'alertes pour éviter toute nouvelle mise en présence avec les victimes.
4	**Lutte contre la téléphonie illicite**	Exploiter systématiquement les données de tout support électronique saisi pour identifier les réseaux et alimenter les procédures.
5	**Abrogation de l'article 57**	Renforcer les fouilles pour empêcher l'introduction d'armes non métalliques, de stupéfiants, d'argent et de téléphones échappant aux portiques.
6	**Parloirs hygiaphones**	Prévenir les trafics et les comportements sexuels aux parloirs, avec un examen des situations à risque en CPU.
7	**Deux chiens par établissement : défense et stupéfiants**	Renforcer la dissuasion, sécuriser les rondes et lutter contre les trafics grâce à un chien de défense et un chien de détection.
8	**Cagoule lors des interventions et fouilles**	Préserver l'identité des agents pour limiter les risques de représailles.

Diffusion de l'EXTRAIT 2 de la Plaquette Revendicative le 23 novembre 2026.